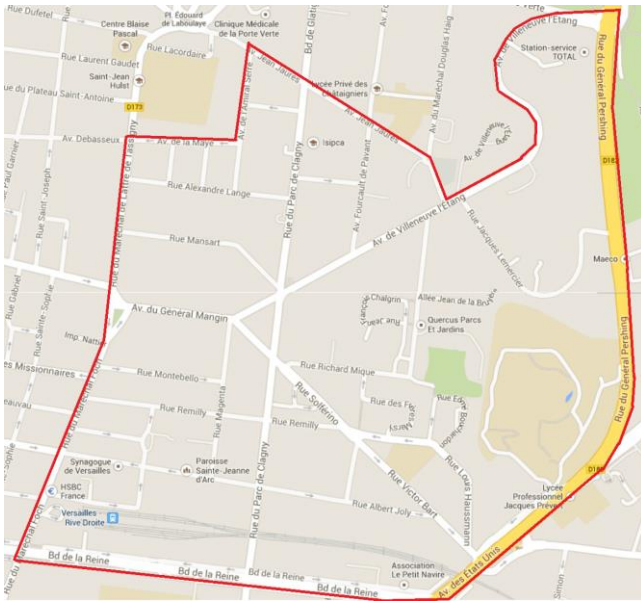


ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU QUARTIER DE CLAGNY (ASQC)



L'ASQC a pour objet :

- de promouvoir et faire respecter le cadre de vie des habitants du quartier de Clagny à Versailles, son patrimoine architectural, ses espaces verts publics ou privés et plus généralement son équilibre environnemental
- de veiller au développement harmonieux du quartier dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur et d'un haut degré de qualité architecturale dans les projets de construction ou de réhabilitation, au maintien de son caractère résidentiel, à la qualité de la circulation et du stationnement en général
- de veiller à ce que soit assurée la protection de ses habitants et en particulier de ceux de ses membres concernés contre les risques et nuisances de toute nature auxquels ils peuvent être confrontés
- de contribuer à l'animation du quartier

Activités :

- Au niveau du quartier, elle porte son attention sur des sujets tels que :
 - o Constructions : permis de construire, autorisations de travaux.
 - o Desserte par les transports en commun.
 - o Sécurité.
 - o La révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
 - o Déploiement de la fibre optique.
 - o Conception d'une évolution vers un éco-quartier.

Elle s'implique dans le conseil de Quartier de Clagny- Glatigny où deux de ses membres sont présents.

- Elle est membre de l'association **SAVE** qui regroupe des associations de sauvegarde de Versailles et des environs.

A ce titre, elle participe aux débats et à la veille sur des travaux qui concernent l'ensemble de la ville de Versailles, notamment lorsque le quartier peut être indirectement impacté, par exemple :

- o Développement des quartiers (Chantiers, Satory, Pion).
- o Les transports, intramuros et régionaux : (notamment ligne 18, Tangentielle ouest).
- o La circulation.
- o La sécurité.
- o Les nuisances sonores.
- o Le plan local de publicité.

Contact :

Godefroy de Casteljaou. 32 bis av. Villeneuve l'Etang, 78000 Versailles

asqclagny@gmail.com